



Logiciels libres : la liberté de choix est un enjeu de société

28 octobre 2006

« Rentrée du libre » - Strasbourg

Frédéric Couchet
fcouchet @ april.org

Association pour la Promotion et la Recherche
en Informatique Libre (APRIL - <http://www.april.org>)



De quoi s'agit-il ?

- L'enjeu réel du logiciel libre est avant tout social
- Nouveau continent de la pratique humaine pour la production et l'utilisation du savoir
- Batailles en cours dans l'immatériel qui remettent en cause les libertés fondamentales



Logiciels libres

- Penser à la libre expression ou le libre-échange, pas à la boisson gratuite
- Quatre libertés :
 - Liberté d'utilisation d'un programme
 - Liberté d'étudier le fonctionnement d'un programme
 - Liberté de modifier un programme
 - Liberté de distribuer un programme



Une philosophie bien connue

- Liberté, Égalité, Fraternité
 - Liberté: d'utiliser, de faire des copies, des améliorations, de les diffuser
 - Égalité : même droits pour tous
 - Fraternité : coopération de tous, pour construire quelque chose ensemble
- Le logiciel libre n'est pas qu'une question de technique ou de licence

Aspects éthiques et sociaux



- Liberté, égalité, fraternité
- Entraide, diffusion et partage de la connaissance
- Des outils disponibles pour tous
- Personne ne vous retire votre liberté
- Permettent aux pays en développement de se développer mieux
- Défense des diversités culturelles et linguistiques
- Développement d'une activité locale

Aspects éthiques et sociaux (2)



- transparence
- Protection de la vie privée (pas de fuite d'informations ou de contrôle de l'usage privé)
- Développement basé sur un besoin et non un marché
- Offrir du choix : les logiciels libres offrent une alternative face à un quasi-monopole
- Abus de positions dominantes
- Diversité de l'écosystème informatique
- On ne paye que la valeur ajoutée



En plus on peut faire du business

- pérennité : maîtrise du code source et de son évolution
- souplesse : adaptation à des besoins particuliers
- Compétition « ouverte », aucun secret de fabrication
- faible coût : bénéficiaire du travail déjà fait
- interopérabilité
- modèles économiques (services...)
- logiciel privé libérable
- dans le respect de l'indépendance et la liberté de choix



Internet la structure qui connecte

- Convergence en dématérialisation d'un nombre croissant d'activités et développement des réseaux
- diffusion et développement en réseau : nombreux contributeurs, utilisateurs, auto-organisation
- coopération rendue possible à grande échelle
- tout le monde est connecté à tous sans intermédiaire
- création du libre fondée sur l'utilité sociale
- barrière floue entre utilisateurs et producteurs de savoirs (utilis'acteurs)
- la création collaborative de ressources libres semble être un phénomène naturel sur Internet : textes, musiques... (licence Art Libre, Creative Commons...)



Une autre convergence

- Convergence entre éditeurs de logiciels propriétaires et majors de l'édition et des médias
- Principe de base : « *celui qui a développé ou rassemblé l'information devrait avoir le contrôle total de la façon dont vous l'utilisez* »
- Remise en cause des libertés individuelles, du libre choix, du respect à l'usage privé et à la vie privée
- DRM (contrôle de l'usage numérique), «informatique de confiance», «bios tatoués», vente liée...



Libertés

- Les pratiques de la vie basculent sur l'ordinateur
- La liberté informatique n'est pas plus importante que les libertés fondamentales
- Mais on a besoin de la liberté informatique pour maintenir les autres libertés
- Informer, sensibiliser, mobiliser
 - les élus, les décideurs
 - les enseignants, les formateurs
 - les citoyens ...
- Reprendre le contrôle de l'évolution législative et politique



Enjeux de société et régulation

- Les technologies du numériques envahissent toutes les sphères sociales
- Vers la « société de l'information »
- « Nouveaux usages » (P2P....)
- Tentative de régulation de ces enjeux de société par de nouvelles lois
- De nombreuses « structures » informent, influencent... les décideurs politiques
- Le système légal est construit par les politiques, les juristes et ceux qui s'y intéressent
- Nécessité d'être présent partout pour continuer à dégager des espaces de libertés



www.april.org

- Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre, fondée en 1996, 410 adhérents dont 9 associations, 26 entreprises (Adacore, Logilab, Linagora, Thalès, Sun, Neuf Cegetel...), Cité des Sciences
- Pionnière du logiciel libre et l'acteur de référence
- Objectifs
 - Promouvoir les logiciels libres et les standards ouverts dans l'espace francophone
 - Influencer favorablement sur l'écosystème du logiciel libre
 - favoriser le partage des connaissances
- Équipe de trois permanents
- L'issue des batailles des prochaines années sera déterminée par notre capacité de mobilisation, d'action et d'adaptation
- L'APRIL s'impliquera dans ces batailles et a besoin de l'implication du plus grand nombre (particuliers, associations, entreprises, collectivités...)

Références

- APRIL - <http://www.april.org>
- EUCD.INFO - <http://www.eucd.info>

Merci de votre attention





Réutilisation

Le présent document est Copyright (c) 2006 APRIL

Permission vous est donnée de copier, distribuer et/ou modifier ce document selon les termes de la Licence GNU Free Documentation License, Version 1.1 ou ultérieure publiée par la Free Software Foundation ; sans section inaltérable, sans texte de première page de couverture, et sans texte de dernière page de couverture.

Le texte de la GNU Free Documentation Licence est disponible à l'URL suivante : <http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html>